

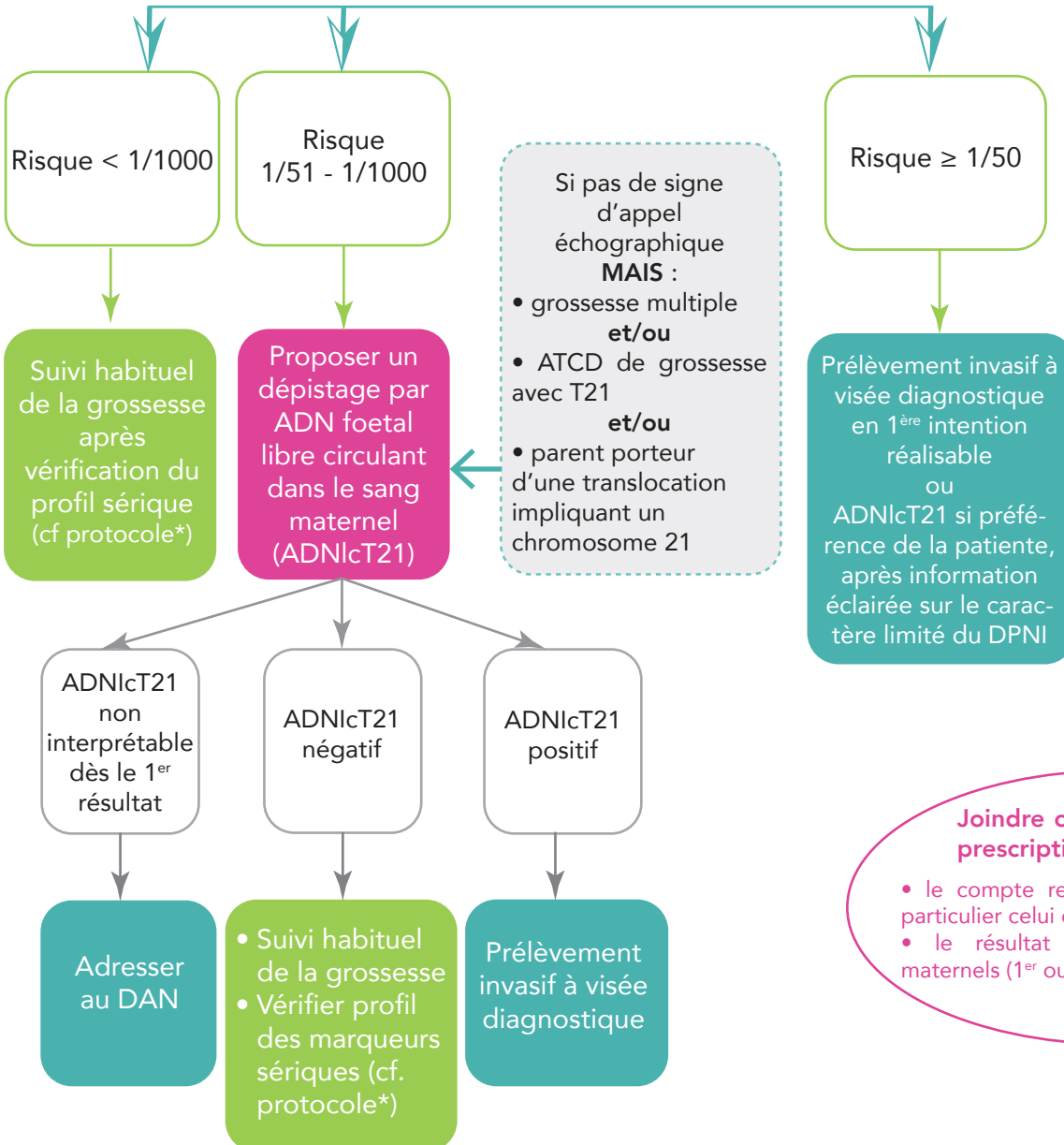
Proposition systématique d'un dépistage combiné du 1^{er} Trimestre (LCC entre 45 et 84mm) associant :

- une échographie du 1^{er} Trimestre réalisée par un échographiste agréé (voir liste sur repere.re)
- la réalisation des Marqueurs Sériques Maternels du 1^{er} Trimestre : PAPP-A et hCG



Si :

Hors délai : prescrire uniquement les Marqueurs Sériques Maternels du 2^{ème} Trimestre au delà de 15 SA (sinon sous estimation du risque).
Échographiste non agréé : orienter en urgence vers un échographiste agréé pour une deuxième écho T1.



Si signe d'appel échographique (par exemple CN ≥ 3,5 mm)

Prélèvement invasif à visée diagnostique selon avis du CPDPN

A noter : consultation DAN à proposer si CN ≥ 3 mm

Joindre obligatoirement à la prescription de l'ADNIcT21 :

- le compte rendu échographique et en particulier celui du 1^{er} trimestre s'il a eu lieu,
- le résultat des marqueurs sériques maternels (1^{er} ou 2^{ème} trimestre).

• Un dépistage tardif seul (18-35 SA) peut être réalisé et donner lieu à un ADNIcT21 pris en charge si risque >1/1000.